



101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

DÉROGATION MINEURE N° 2026-38

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE A DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

Lors d'une séance régulière du 12 août 2026 qui se tiendra à 19 h, au 100, rue de la Plage à Saint-Alphonse-Rodriguez, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure n° 2026-38, telle que décrite ci-après.

Nature et effets de la demande :

- Autoriser la construction de 2 remises (casiers) sur le lot 2, la norme étant de 1;
- Autoriser la construction d'une remise de 33m², la norme étant de 25 m²;
- Autoriser le maintien d'une surface à l'état naturel inférieure à la norme de 70%;
- Autoriser l'aménagement d'une allée de circulation d'une largeur de 6 m, la norme étant de 7 m;
- Autoriser la construction des remises à 4,5m et 7,5 m d'un bâtiment non desservi, la norme étant de 10 m;
- -Autoriser la construction du 2^e bâtiment principal de même dimension, alors que la norme est de 70 m² max.

Identification de l'immeuble concerné : rue de la Plage
Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec)
Lot 6 609 436 (cadastre du Québec)

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-SIX.

Anick Beauvais
Directrice générale et greffière-trésorière

Pour toutes questions ou oppositions concernant cet avis, veuillez nous contacter avant le 12 août 2026 à info@munsar.ca ou au 450-883-2264.

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(Dérogation mineure n° 2026-38)

Je soussignée, Anick Beauvais, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits désignés par le conseil municipal, le vingt-troisième jour du mois de juillet deux mille vingt-six.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ,
CE VINGT-TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-SIX.**



Anick Beauvais
Directrice générale et greffière-trésorière